

Comment annuler un rendez-vous ?

1. Rendez-vous sur le site web de l'Hôpital Jessa www.jessazh.be et cliquez sur « ik kom op bezoek ». Cliquez ensuite sur « plan (of annuleer) een bezoek ».



2. Dans le menu, sélectionnez « annuleer bezoek »

3. Complétez les données de votre rendez-vous. Vous trouverez le code de rendez-vous au-dessus du code QR sur votre confirmation de rendez-vous (ou dans votre SMS de confirmation de rendez-vous). Cliquez sur « annuleer ». Un pop-up apparaît avec la date et l'heure du rendez-vous que vous souhaitez annuler. Confirmez votre annulation (Vous ne recevez pas d'e-mail ou de SMS de cette annulation).



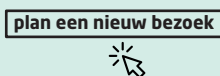
COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR RENDRE VISITE À UN PATIENT ?



1. Rendez-vous sur le site web de l'Hôpital Jessa www.jessazh.be et cliquez sur « ik kom op bezoek ». Cliquez ensuite sur « plan (of annuleer) een bezoek ».



2. Vous arrivez à présent sur la plateforme en ligne pour prendre rendez-vous. Sélectionnez ici « plan een nieuw bezoek »



3. Introduisez votre **code visiteur** et cliquez sur « Zoek ». Il s'agit d'un code de 5 chiffres unique associé au patient auquel vous souhaitez rendre visite. Le patient reçoit ce code de la part de l'infirmier lors de son admission et peut le transmettre à ceux qui peuvent venir lui rendre visite. Si le patient n'a pas la possibilité de transmettre ce code, vous pouvez demander le code aux infirmiers du service où le patient est admis.



4. Complétez vos **propres** données sur l'écran suivant. Si vous ne disposez pas d'une adresse e-mail, renseignez uniquement votre numéro de GSM.

5. Choisissez la **date souhaitée** (vous pouvez réserver jusqu' à 14 jours à l'avance), après quoi les heures disponibles s'affichent. Sélectionnez l'**heure souhaitée** et cliquez sur « Kies ».



Vous pouvez réserver jusqu' à 14 jours à l'avance

6. Votre **confirmation de rendez-vous** apparaît à l'écran, et vous recevez également un e-mail avec la confirmation de rendez-vous et une déclaration sur l'honneur que vous complétez. Imprimez les deux documents ou montrez votre confirmation de rendez-vous sur votre smartphone lorsque vous venez rendre visite. Si vous n'avez pas d'adresse e-mail, vous recevrez un SMS avec le code de rendez-vous. N'oubliez pas de fixer un nouveau rendez-vous pour chaque visite et d'apporter la déclaration sur l'honneur complétée.



Impression :

- la confirmation de rendez-vous
- la déclaration sur l'honneur

